

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 avril 2021

Présents :

BERTHELOT Aurélien - JOUSSET BOUCHERIT Nathalie- FLUTRE Patrice – GUERIN Alain- LYS Pascal – LYS DÉDOUCHE Emmanuelle – MAGUIER Jacky –PESQUERA Juan– ROBINAUD Alexandra - ANTUNES Mickaël – PERE Michaël - BERTHOMME Claire – DAVID Alexandra –

Absents :

RALITE Séverine – LABOUP Benoît

Absents excusés :

ROBINAUD Alexandra

Pouvoirs :

Madame Alexandra ROBINAUD donne pouvoir à Monsieur Aurélien BERTHELOT

Secrétaire de séance : M. Pascal LYS

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 h 05.

Après avoir pris connaissance du compte-rendu du conseil municipal du 25 Mars 2021, celui-ci est adopté à l'unanimité.

• **Proposition d'ajout à l'ordre du jour de la séance :** Délibérations autorisant M. le Maire à demander des subventions auprès de l'Etat (DETR) et du département en vue de la construction des sanitaires de l'école.

L'assemblée vote pour l'ajout de ce point à l'unanimité.

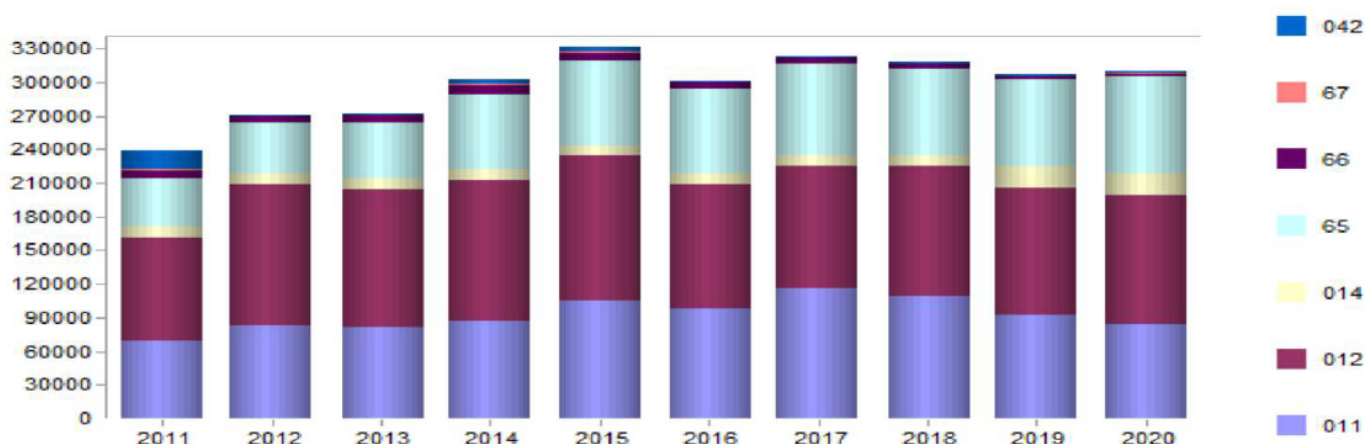
Présentation et vote du compte de gestion et du compte administratif 2020 :

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il va donner lecture des différents chapitres mouvementés en 2020 et laissera la parole à monsieur PERE pour le passage au vote.

Section Fonctionnement :

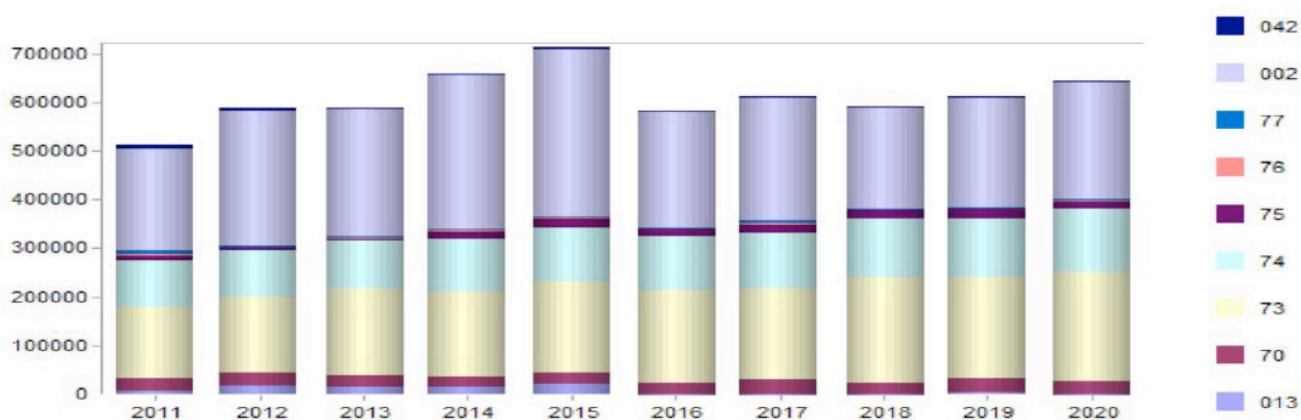
Dépenses de fonctionnement				
Chapitre	Désignation	Budget 2020	Réalisé	% réalisation
011	Charges à caractère général	178 000.00	84 142.00	47.27 %
012	Charges de personnel et frais assimilés	156 600.00	114 861.82	73.35 %
014	Atténuations de produits	19 000.00	18 956.00	99.77 %
65	Autres charges de gestion courante	92 817.39	87 435.56	94.20 %
66	Charges financières	4 500.00	3 496.39	77.70 %
67	Charges exceptionnelles	100.00	0.00	0.00 %
022	Dépenses imprévues	14 813.84	0.00	0.00 %
023	Virement à la section de fonctionnement	151 951.96	0.00	0.00 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 500.00	1 127.31	32.21 %
	TOTAL DEPENSES	631 283.19	310 019.08	49.90 %

Présentation de l'évolution des dépenses de fonctionnement sur plusieurs années :



Recettes de fonctionnement				
Chapitre	Désignation	Budget	Réalisé	% réalisation
013	Atténuations de charges	500.00	184.89	36.98 %
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	23 350.00	25 561.29	109.47 %
73	Impôts et taxes	208 000.00	226 061.74	108.68 %
74	Dotations, subventions et participations	127 150.00	127 533.35	100.30 %
75	Autres produits de gestion courante	19 010.00	19 361.29	101.85 %
76	Produits financiers	10.00	6.06	60.60 %
77	Produits exceptionnels	0.00	2 320.61	0.00 %
002	Excédent de fonctionnement reporté	243 263.19	243 263.19	100.00 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00	336.31	0.00 %
	TOTAL RECETTES	621 283.19	644 628.73	103.76 %

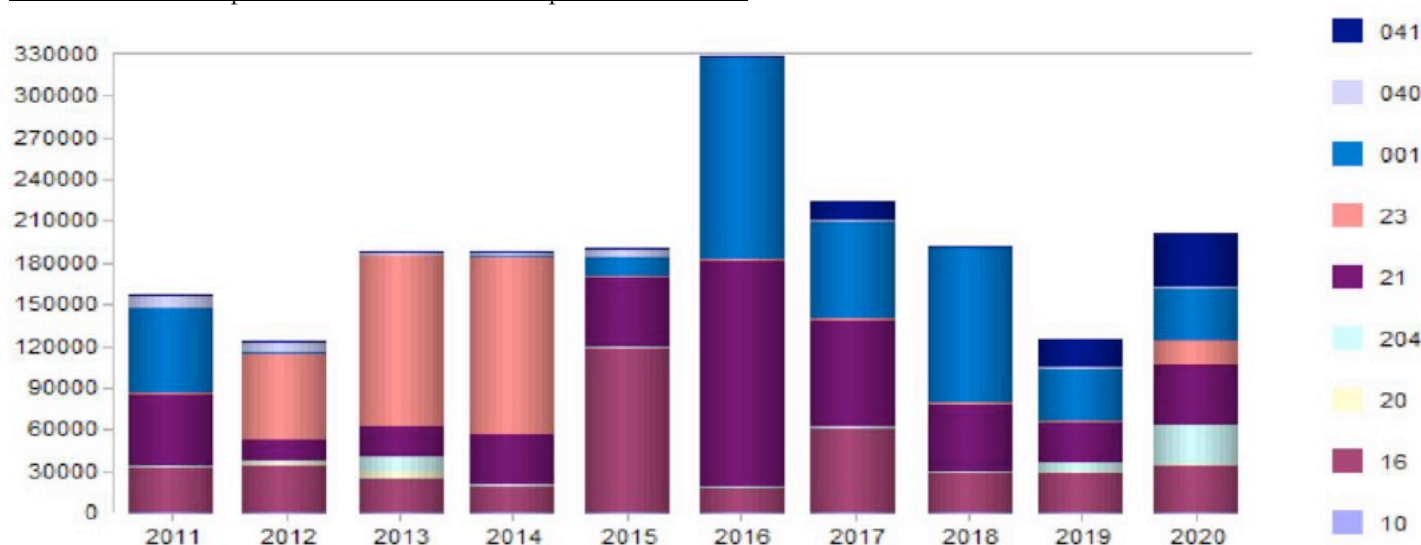
Présentation des recettes de fonctionnement sur plusieurs années :



Section Investissement :

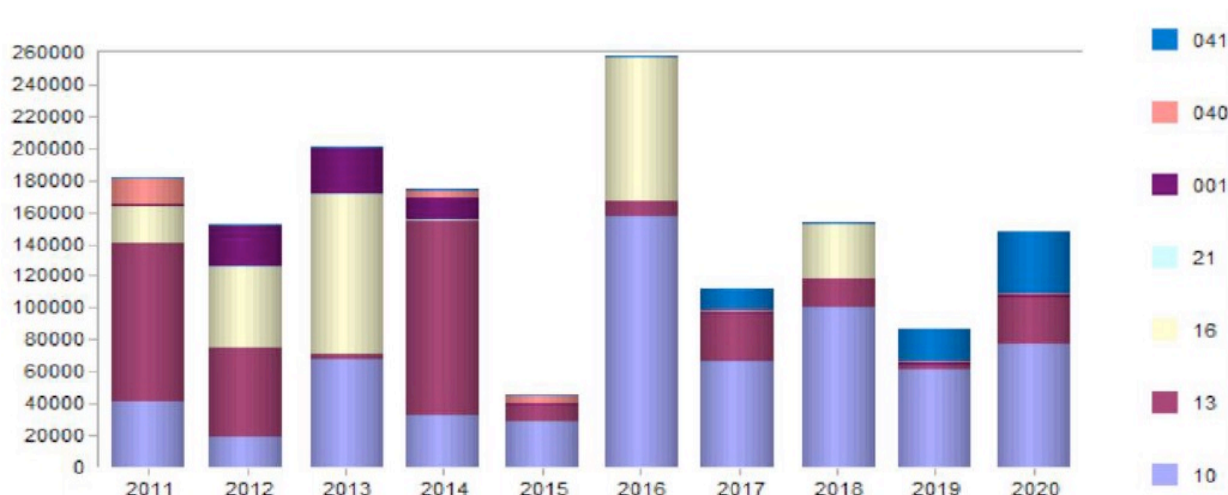
Dépenses d'investissement				
Chapitre	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
16	Emprunts et dettes assimilés	37 000,00	35 433,29	95,77%
204	Subventions d'équipement versées	28 206,00	28 206,00	100,00%
21	Immobilisations corporelles	146 338,45	42 178,25	28,82%
23	Immobilisations en cours	22 000,00	18 182,02	82,65%
001	Déficit d'investissement reporté	38 103,98	38 103,98	100,00%
020	Dépenses imprévues	12 000,00	0,00	0,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	336,31	0,00%
041	Opérations patrimoniales	38 336,49	38 319,92	99,96%
	TOTAL DEPENSES	321 984,92	200 759,77	62,35%

Présentation des dépenses d'investissement sur plusieurs années :

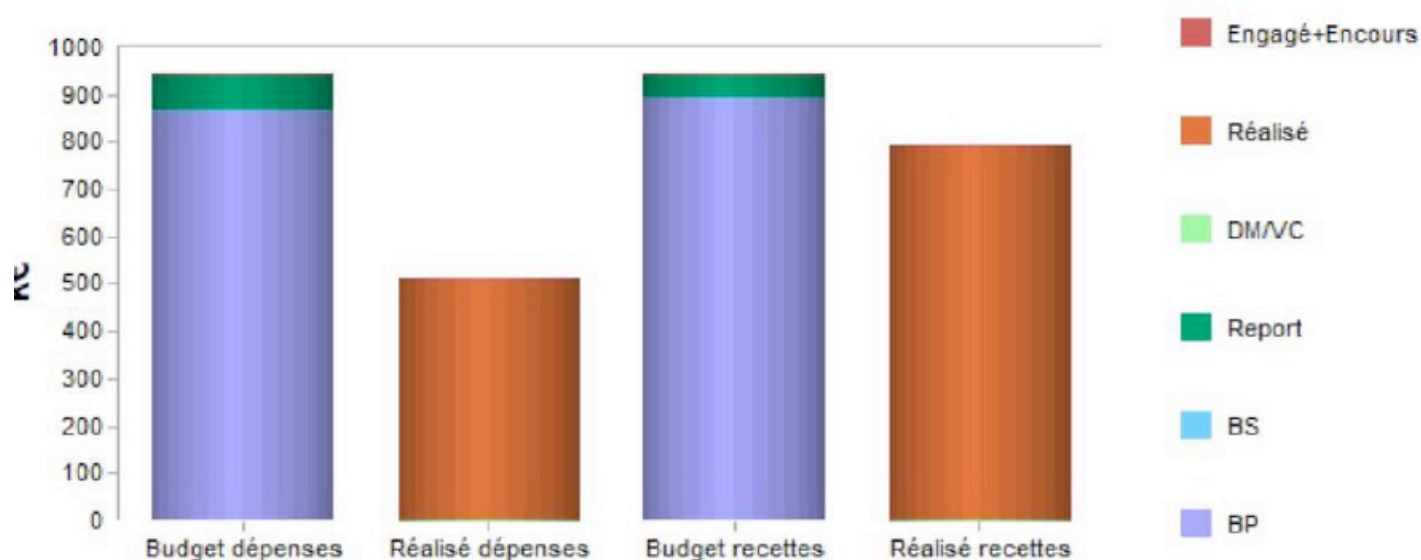


Recettes d'investissement				
Chapitre	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
10	Dotations, fonds divers et réserves	73 388,78	76 939,79	104,84%
13	Subventions d'investissement reçues	54 807,69	31 086,89	56,72%
021	Virement de la section de fonctionnement	151 951,96	0,00	0,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 500,00	1 127,31	32,21%
041	Opérations patrimoniales	38 336,49	38 319,92	99,96%
	TOTAL RECETTES	321 984,92	147 473,91	45,80%

Présentation des recettes d'investissement sur plusieurs années :



Vue d'ensemble du compte de gestion – compte administratif :



Balance générale - dépenses									
DEPENSES	BP	BS	R.A.R 2019	DM/VC	Total Budget	Réal.	% Réal.	Eng.+Encours	% Réal.+Eng.
Total du fonctionnement	621 283,19	0,00	0,00	0,00	621 283,19	310 019,08	49,90%	0,00	49,90%
Total de l'investissement	246 651,55	0,00	75 333,37	0,00	321 984,92	200 759,77	62,35%	0,00	62,35%
Total des dépenses	867 934,74	0,00	75 333,37	0,00	943 268,11	510 778,85	54,15%	0,00	54,15%

Balance générale - recettes									
RECETTES	BP	BS	R.A.R 2019	DM/VC	Total Budget	Réal.	% Réal.	Eng.+Encours	% Réal.+Eng.
Total du fonctionnement	621 283,19	0,00	0,00	0,00	621 283,19	644 628,73	103,76%	0,00	103,76%
Total de l'investissement	271 136,35	0,00	50 848,57	0,00	321 984,92	147 473,91	45,80%	0,00	45,80%
Total des recettes	892 419,54	0,00	50 848,57	0,00	943 268,11	792 102,64	83,97%	0,00	83,97%

Mme BERTHOMME :

- demande pourquoi il y a tant dans les dépenses de personnel non titulaires ; monsieur le Maire répond que c'est, d'une part, pour la ventilation des fonds et, d'autre part, pour prévoir d'éventuels arrêts des agents, pour le maintien des salaires et les remplacements.

- indique que lors du précédent mandat était indiqué des baisses de recettes qui n'ont pas eu lieu.

M. ANTUNES demande quel a été le gros chantier de 2016 que l'on voit dans les dépenses ; il lui est répondu qu'il s'agit de l'atelier

L'assemblée vote à l'unanimité pour le compte de gestion et le compte administratif

Affectation du résultat :

Suite aux chiffres présentés précédemment, monsieur le maire présente l'affectation du résultat :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Excédent exercice antérieur c/002 du BP 2020	243 263,19	Résultat exercice antérieur (c/001 BP 2020)	-38 103,98
Recettes 2020	401 365,54	Recettes 2020	147 473,91
Dépenses 2020	310 019,08	Dépenses 2020	162 655,79
Résultat CA 2020	91 346,46	Résultat CA 2020	-15 181,88
Excédent cumulé	334 609,65	Résultat cumulé: 001 du budget 2021	-53 285,86
<hr/>		Restes à réaliser dépenses	48 727,47
AFFECTATION		Restes à réaliser recettes	19 742,52
C/1068 Investissement à prévoir au budget 2021	82 270,81	Besoin de financement	-82 270,81
C/002 Excédent reporté budget 2021	252 338,84		

Le Conseil Municipal vote pour l'affectation du résultat tel que présentée à l'unanimité

Vote des subventions aux associations :

Article	Subventions	Nom de l'organisme	Nature juridique	Proposition
65548	Contributions aux organismes de regroupement			55 500,00
	contribution aux organismes de regroupem	SIVOS SAINT SIMON DE PELLOUAILLE - CRAVANS	Association	55 000,00
	contribution aux organismes de regroupem	SYNDICAT D'EAU POTABLE	Etablissement public national	250,00
	contribution aux organismes de regroupem	SYNDICAT DE LA VOIRIE	Etablissement public national	250,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé			1 650,00
	sub aux associations	ACCA DE ST SIMON DE PELLOUAILLE	Association	250,00
	sub aux associations	AMICALE DES BOULISTES ST SIMON	Association	250,00
	sub aux associations	BANQUE ALIMENTAIRE SOLGEMO	Association	0,00
	sub aux associations	CHAMBRE DES METIERS	Association	0,00
	sub aux associations	DDEN	Association	0,00
	sub aux associations	FONDATION DU PATRIMOINE	Association	0,00
	sub aux associations	FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE	Association	150,00
	sub aux associations	MFR TRIAC LAUTRAIT	Association	0,00
	sub aux associations	MFREO DE CRAVANS	Association	0,00
	sub aux associations	MOTO CLUB DES GROIES	Association	250,00
	sub aux associations	NOS PETITS DROLES	Association	250,00
	sub aux associations	SOCIETE DE CONCOURS HIPPIQUE	Association	250,00
	sub aux associations	UNION ST SIMONAISE	Association	250,00

Soit un total proposé au 6574 de 1650 € et au 65548 de 55 500 €

Le Conseil Municipal se prononce pour à l'unanimité.

Vote taux taxe foncière :

- Suite à la suppression de la Taxe d'habitation voulue par le chef de l'Etat, la commune ne peut plus modifier son taux de TH → il n'y a donc plus lieu de le voter.
- **Les services de la DGFIP demandent dorénavant d'inclure la part départementale dans le taux voté par le conseil municipal.**
- Proposition de **maintien des taux d'imposition actuels** soit :
 - Pour le foncier bâti : P.C. = 18,57% + P.D. = 21,50% à 40,07%
 - Pour le foncier non bâti : 42,02% (pas de P.D.)

L'assemblée demande à ce qu'une communication spéciale soit faite auprès des administrés sur l'intégration du taux départemental à ce vote.

M. FLUTRE demande sur quelle donnée est calculé le taux, réponse de monsieur le Maire ; le service des impôts établit une base sur la valeur locative du bien.

L'assemblée vote à l'unanimité pour le maintien du taux actuel en intégrant celui du département soit 40.07 % pour le foncier bâti et 42.02 % pour le foncier non bâti.

Vote du budget 2021 :

Monsieur le Maire présente le budget issu de la commission finances et précise les modifications apportées par rapport au document transmis à l'ensemble du conseil en même temps que les convocations.

Section fonctionnement :

DEPENSES			Proportion (%)
011	Charges à caractère général	171 750,00	27,43
012	Charges de personnel et frais assimilés	149 650,00	23,90
014	Atténuations de produits	20 000,00	3,19
65	Autres charges de gestion courante	98 310,00	15,70
66	Charges financières	3 000,00	0,48
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,02
68	Dotations et amortissements et provisions	18,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00	3,19
023	Virement à la section d'investissement	159 796,02	25,52
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 500,00	0,56
Total dépenses de fonctionnement		626 124,02	

RECETTES			Proportion (%)
013	Atténuations de charges	1 250,00	0,20
70	Produits des services, domaine et vente	25 008,00	3,99
73	Impôts et taxes	208 650,00	33,32
74	Dotations, subventions et participation	120 317,18	19,22
75	Autres produits de gestion courante	18 550,00	2,96
76	Produits financiers	10,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	252 338,84	40,30
42	Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
Total recettes de fonctionnement		626 124,02	

Section investissement :

DEPENSES			Proportion (%)
16	Emprunts et dettes assimilés	41 600,00	11,83
204	Subventions d'équipement versées	20 000,00	5,69
21	Immobilisations corporelles	160 780,93	45,72
23	Immobilisations en cours	10 000,00	2,84
001	Déficit d'investissement reporté	53 285,86	15,15
020	Dépenses imprévues	12 000,00	3,41
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	54 000,00	15,36
Total dépenses d'investissement		351 666,79	

RECETTES			Proportion (%)
10	Dotations, fonds divers et réserves	97 897,28	27,84
13	Subventions d'investissement reçues	36 473,49	10,37
021	Virement de la section de fonctionnement	159 796,02	45,44
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 500,00	1,00
041	Opérations patrimoniales	54 000,00	15,36
Total recettes d'investissement		351 666,79	

Madame BERTHOMME demande ce que devient l'action sociale et précise qu'elle n'a pas eu de compte rendu des commissions ; monsieur le Maire répond qu'il y a eu un travail autour de la canicule (en ce qui concerne la mise en œuvre du plan autour de ce sujet) et qu'il doit recevoir MUTUALIA pour proposer une mutuelle aux tarifs négociés aux administrés. Pour ce qui est du compte rendu des commissions, il se fait à l'oral lors des conseils municipaux. Celui concernant la commission des affaires sociales a donc été fait lors de la séance qui a suivi la réunion de cette commission.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget 2021.

Demande de subvention au titre de la DETR et du Fonds d'aide pour les locaux scolaires du 1^{er} degré (département):

- Afin d'avancer dans le dossier, il est nécessaire de déposer les dossiers auprès de l'Etat pour la DETR et du département
- Montant estimatif du projet : 174 076,40 TTC (soit 145 063,67€ HT)
- 2 délibérations à prendre :
 - 1 pour autoriser M. le Maire à effectuer la demande de subvention DETR auprès des services de l'Etat
 - 1 pour autoriser M. le Maire à effectuer la demande de subvention pour les locaux scolaires auprès des services du département
- Taux global de subvention projeté : 80%

Détail financier prévisionnel :

- Gros œuvre + toiture : 78 118,44€ TTC
- Plomberie : 10 992€ TTC
- Menuiserie + Charpente + Plafonds (-1 porte) : 36 026,30€ TTC

- Electricité : 3 874,27€ TTC
- Peintures : 3 977,23€. TTC
- Carrelage : 7 808,16€ TTC
- Maîtrise d'œuvre : 17 280€ TTC
- Cour de l'école : environ 16 000€ TTC

Total : 174 076,40 TTC (soit 145 063,67€ HT)

Après subventions et FCTVA : 29 012,73€

Après avoir délibéré ;

Le Conseil municipal se prononce à l'unanimité pour :

- Demander une subvention au titre de la DETR
- Demander une subvention départementale au titre du Fonds d'Aide pour les locaux scolaires du 1^{er} degré
- Autorise monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires au dépôt de ces demandes.

Informations diverses :

- Le tableau actualisé de la tenue des bureaux de vote pour les prochaines élections est présenté aux conseillers pour validation. Mme LYS DEDOUCHE demande quand sera procédé la mise à jour de la liste électorale. Monsieur le Maire répond que la commission se tiendra après la date limite d'inscription sur les listes pour ces scrutins. La commission devrait donc se tenir entre mi-mai et fin mai.
- Sécurisation des arrêts de bus : La pose d'un candélabre supplémentaire aux Seguineries a été effectuée afin d'éclairer de façon satisfaisant les deux côtés de la chaussée. Monsieur le Maire présente également le travail conjoint entre la commune, le Département et la Région pour l'arrêt des Sorignets dans le sens Saintes – Gémozac.
- Bois suite élagage : qu'en fait-on ?
 - 1) Passer une annonce sur le site de la mairie pour le donner à des habitants **de la commune exclusivement**

OU

 - 2) Le réserver pour une (des ?) personne(s) en situation de précarité énergétique **de la commune** se chauffant au bois afin de leur offrir en guise de coup de pouce

L'assemblée retient la 1^{ère} proposition.

Questions diverses :

- M. ANTUNES : signale que le camion des ordures ménagères fuit beaucoup. Monsieur le Maire répond qu'il prendra contact avec Cyclad pour les prévenir.
- M. BERTHELOT indique que, après vérifications, Samuel a posé les pièges à Frelons
- Mme LYS-DEDOUCHE précise que la visibilité au carrefour de la Croix est problématique et demande de voir pour mettre un miroir. Monsieur le Maire va faire intervenir monsieur CHALOPIN du syndicat de la voirie pour voir ce qu'il est possible de faire.

La séance est levée à 20h50